

COMPTE RENDU

Comité de programmation LEADER

Groupe d'Action Locale du Grand Beauvaisis

du Lundi 12 novembre 2018

Le comité de programmation du Groupe d'Action Locale du Grand Beauvaisis s'est tenu le 12 novembre 2018 de 13h30 à 17h50 au siège de l'Association du Pays du Grand Beauvaisis, 48 rue Desgroux à BEAUVAIS, salle des assemblées.

PRESENTS COLLEGE PRIVE

Gilles **ALGLAVE** ; Gilles **BACONNIER** ; Amaury **BEAUDOIN** ; Patrice **BOURBIER** ; Mehdi **CHERFAOUI** ; Noémie **DEGROOTE** ; Agnès **DEL AGUILA** ; Cécile **DEMONCHY** ; Etienne **LEMAIRE** ; Michel **MELINE** ; Robert **PORQUIER** ; Yveline **TAINMONT** ;

PRESENTS COLLEGE PUBLIC

Patrick **BATOT** ; Jean-Louis **DOR** ; Dominique **DURAND** ; André **DUTHOIT** ; Gérard **HEDIN** ; Alain **LEVASSEUR** ; Claude **MAILLARD** ; Patrick **PERIMONY** ; Pascal **VERBEKE**

ABSENTS/EXCUSES COLLEGE PRIVE

Alain **BARTHELEMY** ; Hélène **L'HOSTE** ; Claire **LEJEUNE** ; Sylvie **NEVE** ; Nadège **PERRIER** ; José **POLO** ;

ABSENTS/EXCUSES COLLEGE PUBLIC

Mathieu **BOUREUX** ; Martine **BORGGOO** ; Jean-Claude **CARBONNIER** ; Robert **CHRISTIAENS** ; Jacques **COTEL** ; Arlette **DEVAUX** ; Dominique **DEVILLERS** ; Frédéric **GAMBLIN** ; Thierry **GILLES** ; Béatrice **LEJEUNE** ; Francis **MENU** ; Catherine **SABBAGH** ; Philippe **SMESSAERT** ; Patrice **TOMBOIS** ; Éric **TRIBOUT**

INVITES

Angéline **CHAMBRIN DOMINGUES** ; Aurélie **HIARDOT**

Ouverture par Monsieur Verbeke.

I. Vérification des quorums

Obligation d'un minimum de 50% des membres du comité : Le nombre de votant étant de **21**

Cette règle est respectée

Obligation d'un minimum de 50% des membres votants soient issus du collège privé :

Parmi ces votants **12** sont issus de la sphère privée et **09** sont issus de la sphère publique

Cette règle est respectée

La règle du double quorum est respectée le comité peut procéder aux votes

2

II. Etat d'avancement du programme LEADER

Depuis le 01 mars 2016 :

Avant dépôt		Après dépôt										
Accompagnement En cours		Demande de subvention LEADER							Demande de paiement LEADER			
		incomplète En cours de montage		annulée – abandonnée (a) / inéligible (b)		conventionnée			traitée par le GAL En cours d'instruction à l'AG			
19	réorienté / abandonné	19.2	19.4	(a)	(b)	19.1	19.2	19.4	19.1	19.2	19.4	
69	22	25	1	14	10	1	20	2	1	8	2	
		26		24		23						
91		73							11			
Projets accompagnés par l'équipe technique au <u>12 novembre 2018</u>						166						

Maquette prévisionnelle LEADER du Grand Beauvaisis (selon la programmation du jour)

Fiche action	Porteur de projet	Périmètre concerné	Opération	Enveloppe FEADER (convention du 22/02/17)	Enveloppe FEADER programmée (avec prise en compte des ajustements CP, le cas échéant)				
					19/02/2018	09/04/2018	28/06/2018	12/11/2018	Total
1	Communauté d	CCPB	Mise en place d'une signalétique de la Trans' Oise		10 540,76				10 540,76
	Communauté d	CCPB	Reportages photos sur le territoire de la CCPB			5 918,16			5 918,16
				179 655,00	10 540,76	5 918,16	0,00	0,00	16 458,92
2	Musée des Trai	CAB	Passage à niveau		32 325,76				32 325,76
	Communauté d	CCPV	Etude d'aménagement de la Coulée verte			25 780,00			25 780,00
				285 133,00	32 325,76	25 780,00	0,00	0,00	58 105,76
3	Association pou	CCPV	Evènement de musique à Fontenay-Torcy		2 424,48				2 424,48
	Communauté d	CCPB	Achat et mise en place d'appui cycles et de casiers à vélos		12 515,00				12 515,00
	Accueil Rencor	CCPV	Concert échange pluridisciplinaire		3 600,00				3 600,00
	Association Les	CCPB	Les Brayonnades			13 259,64			13 259,64
	Théâtre de la R	CCPV	Résidence artistique en Picardie verte			60 000,00			60 000,00
	Association 8 V	CCPV	WALC Edition n°9 - Week end à la campagne			3 539,16			3 539,16
	Association pou	CCOP	Organiser un événement musique (concert en l'Eglise d'Oroër)				2 813,12		2 813,12
	Ludo Planète	CAB	Picard'Jeux				5 846		5 846,00
				223 871,00	18 539,48	76 798,80	8 659,12	0,00	103 997,40
4	Communauté d	CCPB	Création d'expositions photographiques extérieures					98 111,47	98 111,47
				185 000,00	0,00	0,00	0,00	98 111,47	98 111,47
5	Verger Potager	CAB	Production locale de fruits et légumes, en vente en circuits		60 000,00				60 000,00
	EARL Baticle	CCPV	Mise en place d'un distributeur automatique de pommes de		8 320,00				8 320,00
	EARL du Charol	CCPV	Création d'un magasin à la ferme - Laboratoire de découpe et de transformation				50 000,00		50 000,00
	Château d'Aute	CAB	Création de deux suites				134 456,48		134 456,48
	Maison d'Econc	CCPB	Tiny By Bray, Prototype				24 000,00		24 000,00
	Payen	CCOP	Création d'un atelier de transformation laitière et d'un point					54 000,00	54 000,00
GAER Vieille Rt	CCPB	Construction d'une salle de fabrication pour du fromage					40 000,00	40 000,00	
				333 490,00	68 320,00	0,00	208 456,48	94 000,00	370 776,48
6				72 181,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Association du	GB	Soutien pour les frais de fonctionnement et d'animation		130 589,48				130 589,48
	Association du	GB	Soutien pour les frais de fonctionnement et d'animation					95 757,50	95 757,50
				358 065,00	130 589,48	0,00	0,00	95 757,50	226 346,98
8	Association du	GB	Réalisation d'une base de données		17 120,00		860,00		17 980,00
				48 000,00	17 120,00	0,00	860,00	0,00	17 980,00
			TOTAL	1 685 395,00	277 435,48	108 496,96	217 975,60	287 868,97	891 777,01

III. Synthèse des dossiers inéligibles ou abandonnés

Projets abandonnés :

- Editions Delattre – Guides touristiques

M. Le Président soumet les dossiers inéligibles et abandonnés :

L'abandon des projets est voté à l'unanimité.

4

IV. Modifications et avenants

Projet concerné :

- Communauté de communes du Pays de Bray – Achat d'équipements pour vélos à l'attention des usagers cycliste de la Trans'Oise
- Communauté de communes du Pays de Bray – Mise en place d'une signalétique entre la Trans'Oise et les communes membres de la CCPB traversées

Le 23 juillet et le 26 septembre dernier, le Groupe d'action locale du Grand Beauvaisis a accusé réception de deux demandes d'avenant relatives aux opérations citées ci-dessus.

Compte tenu de l'état d'avancement des projets, la CCPB sollicite une prolongation des délais notifiés dans les dossiers initiaux. Cette demande de prolonger le délai se justifie pour les équipements vélos par, d'une part :

- le retard de la commande des produits finaux dont la teinte des équipements et des emplacements a dû être modifiée à la demande de certaines communes et de l'architecte des bâtiments de France (ABF). De fait, la commande a été passée tardivement et ces modifications impliquent de la part du fournisseur un délai de fabrication et de livraison plus important.

D'autre part pour la signalétique :

- la non-conformité des ensembles de signalisation livrés dont les éléments ne répondaient pas au cahier des charges. Ainsi l'ensemble des produits a fait l'objet d'un courrier de non-conformité et d'un retour en atelier. La modification des ensembles de signalisation et la pose ont donc pris un retard considérable.

La fin d'exécution des deux opérations pourra être effective au 15 décembre 2018 au lieu du 01/06/2017 selon le courrier du 26 septembre 2018 et contrairement à celui du 23 juillet 2018.

- EARL Le Charolais – Création de magasin à la ferme, laboratoire de découpe et de transformation à Epeaux

Le 17 octobre 2018, le Groupe d'action locale du Grand Beauvaisis a fait réception d'une demande d'avenant relative à l'opération citée ci-dessus.

Compte tenu de l'état d'avancement des travaux, l'EARL sollicite une prolongation des délais notifiés dans le dossier initial.

La fin d'exécution de cette opération pourra être effective au 30 juin 2019 au lieu du 31 décembre 2018.

M. Le Président soumet la demande :

Les demandes d'avenant sont votées à l'unanimité.

V. Anciens dossiers et modifications à appliquer

1- *Porteur de projet « Association pour le rayonnement du violoncelle »*

Obligation d'un minimum de 50 % des membres du comité : Le nombre de votant étant de **21**

Cette règle est respectée

Obligation d'un minimum de 50% des membres votants soient issus du collège privé :

Parmi ces votants **12** sont issus de la sphère privée et **09** sont issus de la sphère publique

Cette règle est respectée

La règle du double quorum est respectée le comité peut procéder aux votes

Décision du comité de programmation du 12/11/2018					
Fiche action	5				
Porteur de projet	EARL Payen Fléchy				
Opération	Création d'un atelier de transformation laitière avec commercialisation en circuit court				
Remarques	Projet étant passé lors d'un premier Comité de programmation ayant attribué la note. Ce passage est pour arrêter la dernière version du plan de financement.				
Décision	Soutien le dossier				
	SO				
Soutien le dossier	Soutien le dossier Sous réserve	Ajourne le dossier	Rejette le dossier	Abstention	TOTAL
21	0	0	0	0	21
Montant subventionné					
54 000,00 € ht					

VI. Audition des porteurs de projet LEADER

1- *Porteur de projet « Communauté de communes du Pays de Bray »*

Obligation d'un minimum de 50% des membres du comité : Le nombre de votant étant de **18**

Cette règle est respectée

Obligation d'un minimum de 50% des membres votants soient issus du collège privé :

Parmi ces votants **12** sont issus de la sphère privée et **06** sont issus de la sphère publique

Cette règle est respectée

La règle du double quorum est respectée le comité peut procéder aux votes

Décision du comité de programmation du 12/11/2018					
Fiche action	4				
Porteur de projet	Communauté de communes du Pays de Bray				
Opération	Création d'expositions photographiques extérieures				
Personne(s) auditionnée(s)	Madame Bertogli Eloïse Monsieur Deschamps				
Note	9.5/20				
Décision	Soutien le dossier				
	Importance de travailler avec les associations locales qui apportent un regard pertinent et une dynamique. Les autorisations sont manquantes pour une exposition permanente. Le lien avec la politique touristique n'est pas très lisible. Doute sur la pertinence du projet et son impact sur les différents publics visés. Il aurait été plus sage de mettre en place une exposition temporaire et non permanente.				
Soutien le dossier	Soutien le dossier Sous réserve	Ajourné le dossier	Rejette le dossier	Abstention	TOTAL
18	0	0	0	0	18
Montant subventionné			Plafonds *		
80 000,00 € ht			80 000,00 € ht		
* Validation ou modification du plan de financement (cf. fiche synthèse de la décision du comité de programmation).					

2- Porteur de projet « GAEC de la Vieille rue »

<p>Obligation d'un minimum de 50% des membres du comité : Le nombre de votant étant de 21 Cette règle est respectée</p> <p>Obligation d'un minimum de 50% des membres votants soient issus du collège privé : Parmi ces votants 12 sont issus de la sphère privée et 09 sont issus de la sphère publique Cette règle est respectée</p> <p>La règle du double quorum est respectée le comité peut procéder aux votes</p>
--

Décision du comité de programmation du 12/11/2018	
Fiche action	5
Porteur de projet	GAEC de la Vieille rue
Opération	Extension du laboratoire de transformation
Personne(s) auditionnée(s)	Melle Lucien Anaïs
Note	13.5/20
Décision	Soutien le dossier
	Projet économiquement solide cohérent avec l'évolution des modes de consommation. Ce projet permet la création d'emploi. Ce projet est basé sur les circuits courts. Le porteur est encouragé à aller vers une démarche de qualité vers une agriculture durable (agriculture biologique).

Soutien le dossier	Soutien le dossier Sous réserve	Ajourne le dossier	Rejette le dossier	Abstention	TOTAL
21	0	0	0	0	21
Montant subventionné			Plafonds *		
40 000,00 € ht			100 000,00 € ht		
* Validation ou modification du plan de financement (cf. fiche synthèse de la décision du comité de programmation).					

3- Porteur de projet « association du Pays du Grand Beauvaisis »

Obligation d'un minimum de 50% des membres du comité : Le nombre de votant étant de **21**

Cette règle est respectée

Obligation d'un minimum de 50% des membres votants soient issus du collège privé :

Parmi ces votants **12** sont issus de la sphère privée et **09** sont issus de la sphère publique

Cette règle est respectée

La règle du double quorum est respectée le comité peut procéder aux votes

Décision du comité de programmation du 12/11/2018					
Fiche action	7				
Porteur de projet	Association du Pays du Grand Beauvaisis				
Opération	Fonctionnement du GAL en 2018				
Décision	Soutien le dossier				
	Projet important car permet d'apporter un accompagnement de qualité vis-à-vis des porteurs de projets du territoire. Ce financement est indispensable au financement du GAL.				
Soutien le dossier	Soutien le dossier Sous réserve	Ajourne le dossier	Rejette le dossier	Abstention	TOTAL
21	0	0	0	0	21
Montant subventionné			Plafonds *		
95 757,50 € ht					

VII. Point d'avancement l'évaluation du programme

L'évaluation du programme est obligatoire à 3 niveaux et sera menée de manière suivante :

- Mi-parcours => projet de coopération avec 2 autres GAL avancés (Thiérache et Cœur des Hauts-de-France)
- In-itinéré (au fil de l'eau) => via la base de données
- Fin de programme => soit via une coopération avec l'ensemble des GAL du PDR Picard avec des focus spécifiques pour chacun des GAL, soit via une évaluation individuelle simple.

Les deux projets de coopération sont en cours de mise en place avec une présentation prévue lors de la prochaine commission suivi et d'évaluation du jeudi 13 décembre 2018. Une présentation sera effectuée lors d'un comité de programmation lorsque les projets seront cadrés et avancés

La commission suivi-évaluation se réunira durant le 13 décembre 2018

VIII. Travaux d'évolution des outils

Ces travaux ont pour objectifs de :

- Prendre en compte le travail effectué lors de la réunion organisée au mois d'août 2018 ;
- Adapter les outils aux besoins des comités et les simplifier pour une meilleure lisibilité ;
- Créer des outils spécifiques aux fiches action pour une meilleure cohérence ;

Ces outils (fiche projet, fiche avis/notation du comité technique et grille de notation du comité de programmation) sont actuellement en cours d'évolution. Une consultation écrite des membres du comité technique et du comité de programmation sera faite en décembre afin de permettre à l'animatrice du GAL de réaliser les ajustements demandés avant une validation lors du comité de programmation du 28 janvier.

En appliquant ce calendrier, l'utilisation effective de ces outils sera possible à partir des comités du second trimestre 2019.

IX. Présentation des outils de communication et de la vidéo tutoriel à destination des porteurs de projet

La plupart des livrables ont été terminés tels que les Roll-up ; l'oriflamme ; la plaquette ou encore le triptyque et les synthèses des fiches action.

Il reste au prestataire de finaliser la vidéo tutorielle sur le programme LEADER ainsi que le site internet.

L'impression des outils est prévue pour le mois de novembre et le lancement officiel de la communication sera effectuée lors de l'assemblée générale.

X. Assemblée générale du programme LEADER du Grand Beauvaisis

L'assemblée générale est reportée au premier trimestre 2019 afin de conjuguer celle-ci avec la conférence des maires du PETR qui est en cours de constitution mais subit quelques retards.

Objectifs :

- Communiquer sur le programme LEADER, ses actions et les projets soutenus
- Faire connaître les outils de communication et le nouveau logo
- Permettre aux acteurs du territoire de se rencontrer

- Créer une émulation autour du programme
- Apporter une réflexion sur le territoire du Grand Beauvaisis
- Réfléchir sur la programmation en cours et son évolution

L'équipe technique du GAL compte sur les membres du comité de programmation, et plus largement sur l'ensemble de ses partenaires pour diffuser l'information concernant cette assemblée générale.

9

1- Déroulement prévisionnel

09h00 : Accueil café

09h30 : Ouverture

10h00 : Table ronde au sujet du bilan étape du programme LEADER

11h00 : Pause-café

11h15 : Table ronde concernant la gouvernance et la dynamique

12h00 : Réflexion relative à une stratégie de territoire (en lien avec le PETR)

12h50 : Conclusion de la matinée

13h00 : Pause déjeuner

14h00 :

Quatre propositions seront faites en simultané :

- Une visite(s) de terrain avec deux lieux visités (autocar de 80 places maximum) Tiny By Bray hébergement itinérant (MESS de Lachapelle aux Pots : CCPB) + Ferme du Charolais transformation à la ferme (Omécourt : CCPV)
- 3 ateliers :
 - Un atelier spécifique aux élus concernant les leviers politiques du programme LEADER et les attentes vis-à-vis du PETR
 - Un atelier spécifique aux porteurs de projets (actuels et futurs) concernant les questionnements suivants : Comment emmarger au programme LEADER ? Quels sont les facteurs de clefs de succès, les points d'attention et les obligations ?
 - Un atelier sur la gouvernance du programme et plus particulièrement sur les deux fabriques en cours d'organisation.

XI. Fabriques territoriales

La structure porteuse du GAL déposera une demande de subvention LEADER mais également auprès du département pour la mise en place de deux fabriques territoriales.

Elles auront pour thématiques :

- Les circuits courts, leur maillage, la mise en réseau et leur connaissance par les clients potentiels
- Les déplacements doux, leur maillage, les interconnexions, le développement de leur utilisation, les multiusages (déplacements courants, loisirs, tourisme, etc.)

Elles se dérouleront entre 2019 et 2020.

Les référents au sein du comité de programmation sont pour les circuits courts : M. BACONNIER Gilles, Madame DEGROOTE Noémie et Monsieur CHERFAOUI Medhi.

Les référents au sein du comité de programmation sont pour les déplacements doux : Monsieur LEMAIRE Etienne, Monsieur PORQUIER Robert et Monsieur DURAND Dominique.

Afin de préparer au mieux ces référents, des documents leur seront communiqués plusieurs jours avant la première rencontre (date qui sera fixée via un doodle). Celle-ci devrait avoir lieu durant la première quinzaine du mois de janvier.

XII. Conclusion

Le prochain comité de programmation sera le lundi 28 janvier 2019 avec entre 5 à 7 dossiers à auditionner.

Deux liens doodle ont été communiqués pour fixer les deux prochains comités (2nd et 3^{ème} trimestre).

N'oubliez pas d'y répondre avant le 30 novembre 2018 s'il vous plaît.